

Interdictions

Sous peine de sanctions



Véhicules à moteur interdits
sauf véhicules de service



Feux interdits
selon arrêté préfectoral
n°38-2017-04-28-007



BBQ interdits sauf au Parc
de l'Île d'Amour (zone dédiée)



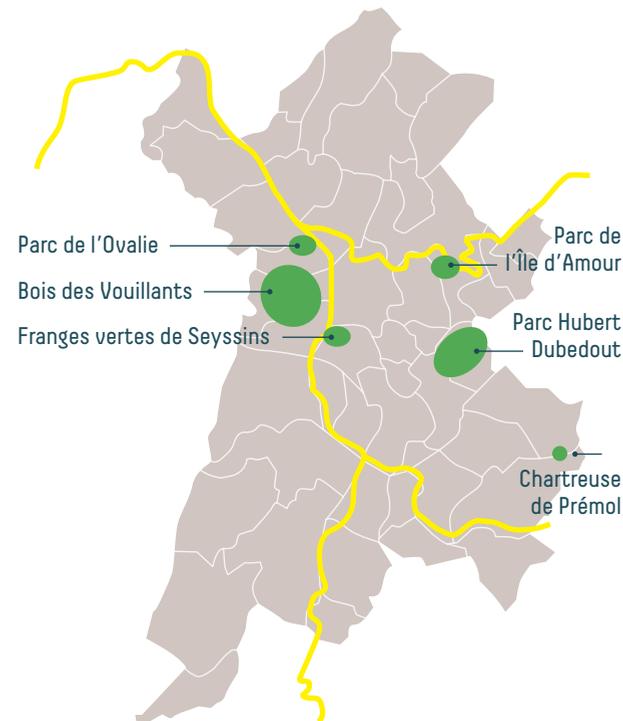
**Prélèvements et coupe
de bois interdits**



Cueillette interdite
selon arrêté préfectoral
2010-0651 du 10 octobre 2010



Les espaces naturels de la Métropole



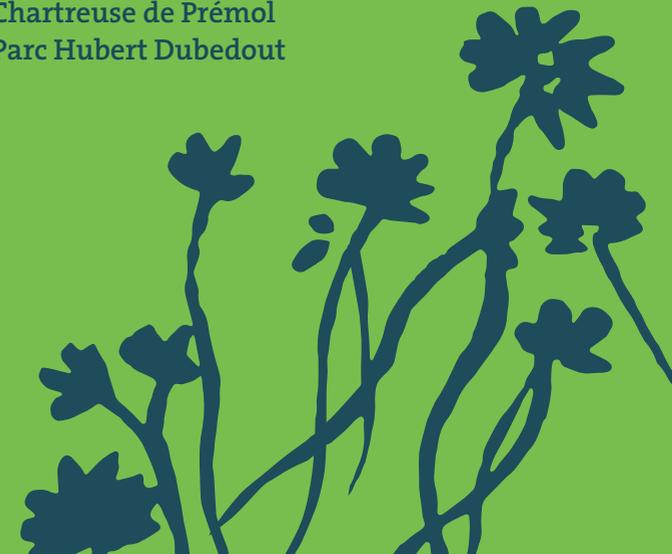
Bois des Vouillants : Fontaine / Seyssinet-Pariset
Parc de l'Île d'Amour : Meylan
Parc de l'Ovalie : Sassenage
Franges vertes de Seyssins : Seyssins
Chartreuse de Prémol : Vaulnaveys-le-haut
Parc Hubert Dubedout : Saint-Martin-d'Hères /
Poisat / Eybens



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

DANS LES ESPACES
NATURELS MÉTROPOLITAINS

Bois des Vouillants
Parc de l'Île d'Amour
Parc de l'Ovalie
Franges vertes de Seyssins
Chartreuse de Prémol
Parc Hubert Dubedout



Les espaces naturels métropolitains

*Bienvenue en espace naturel métropolitain.
Ce sont des sites de nature qui accueillent
autant les métropolitains que la biodiversité.
Merci de les respecter.*



**6 ESPACES
NATURELS**
668.9 ha au total

77.5%
de surfaces
boisées

GESTION PARTENARIALE

Plusieurs acteurs contribuent à
la préservation et au bon état de ces lieux

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES

Entre préservation
et accueil du public

GESTION ÉCOLOGIQUE

Reconnue
par le label
Eco-jardin

ET AUSSI



ESPACES DE
FRAÎCHEUR



RÉSERVOIRS
DE BIODIVERSITÉ



ESPACES
DE LOISIRS

Les bonnes pratiques



Restez sur les sentiers
pour limiter l'érosion du sol
et préserver des zones de
tranquillité pour la faune



Ramenez vos déchets
avec vous



Respectez les prairies :
pour faciliter la fauche,
évités de coucher le foin



Ne déplacez pas les pierres au
sol et dans les murets pour éviter
les éboulements et préserver la
biodiversité



Respectez le calme du lieu
pour ne pas déranger la faune



Stationnez uniquement
sur les places prévues
à cet effet



Respectez le mobilier
et les aménagements



Tenez votre chien en laisse
pour éviter de perturber
la faune sauvage et pour
le partage de l'espace avec
les autres utilisateurs



Cyclistes,
restez sur les sentiers
pour limiter l'érosion du sol
et préserver des zones de
tranquillité pour la faune



Contournez les périmètres
de pâturage, le cas échéant

